

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, 213
Abonnement à l'Album mensuel, Littéraire et Musical, seul, 211
Aux deux publications réunies, 424
Tout instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix que ci-dessus

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, première insertion, 25 c.

Dix lignes et au-dessous, première insertion, 35 c.
Au-dessus par lignes, 50 c.
Toute insertion subséquente, le quart du prix (à franchir les lettres).

Feuilleton de la Revue Canadienne.

HISTOIRE DU MAGNETISME ANIMAL.

(Suite et fin.)

Pendant l'absence de son maître, le médecin Deslon ouvrit un établissement magnétique semblable en tout à celui de la place Vendôme. Mesmer en ayant été instruit, revint en toute hâte à Paris, dans la crainte que son élève ne le surpassât dans son industrie. Des enthousiastes ouvrirent alors une souscription de cent actions coûtant cent louis chacune et donnant droit à la révélation de la doctrine mesmérisme. Ces actions furent promptement enlevées : il fallut même en créer cinquante autres pour satisfaire aux demandes qui arrivaient de toutes parts. Les trois cent soixante mille francs provenant de ces actions furent immédiatement versés entre les mains de Mesmer, et les actionnaires prirent le nom de Société de l'Harmonie.

Soutenu par le crédit de ses disciples, Mesmer recommença ses séances magnétiques, et son hôtel devint encore le rendez-vous de l'aristocratie. Enfin, en 1794, le bruit des cures extraordinaires opérées par le magnétisme détermina le gouvernement à s'en occuper. Il parut une ordonnance royale qui chargeait les deux corps savants de l'Etat d'étudier la question du magnétisme animal et de faire un rapport. L'Académie des sciences confia ce travail à Lavoisier, Franklin, Bailly, Mouton de La Ville, Leroi de Bory et Darcet ; la Faculté nomma Desperrières, Guillotin, Caille, Mauduit, Andry et Antoine de Jussieu. Mesmer, en haine des Académies, refusa d'opérer devant ces commissaires ; ceux-ci se rendirent à l'établissement de Deslon, premier disciple de Mesmer et qui magnétisait aussi bien que son maître. Les commissaires furent témoins des convulsions et des crises qui eurent lieu autour des baquets ; mais ayant désiré qu'on les magnétisât eux-mêmes, les expériences ne réussirent point. Alors Bailly, au nom des commissaires, rédigea un rapport dont nous avons déjà cité un passage, tendant à démontrer que ce prétendu fluide ou moyen duquel opérait Mesmer et ses disciples n'était autre chose qu'une exaltation du système nerveux due à l'influence de l'imagination.

Cependant un des membres de la commission Antoine de Jussieu, ne pouvant nier les faits qui s'étaient passés sous ses yeux, refusa de signer le rapport de ses confrères, et en rédigea un en particulier, dans lequel il divisa en quatre classes les effets qu'il avait observés :

- 1° Les faits généraux dont la physiologie peut indiquer la causalité ;
- 2° Les faits négatifs ou contraires à la doctrine du magnétisme ;
- 3° Les faits qui ressortent directement de l'imagination ;
- 4° Les faits qui tendent à faire croire à un agent magnétique.

Plusieurs expériences avaient conduit Antoine de Jussieu à présumer qu'il s'échappait réellement du corps humain une émanation quelconque susceptible d'agir sur les personnes délicates et très nerveuses, et que cette émanation pouvait être comparée au fluide électrique. Tels furent les motifs qui le déterminèrent à ne point mettre sa signature sur le rapport de ses confrères et à faire sa profession de foi à part.

L'écrit de Jussieu, bien que favorable au mesmérisme, ne put atténuer le mal que lui avaient fait le rapport des corps savants, et surtout une brochure présentée au ministre, ayant pour titre : *Rapport secret sur le mesmérisme*. On y déclarait le magnétisme contraire aux bonnes mœurs.

Ces rapports contre le magnétisme produisirent une vive rumeur parmi les disciples de Mesmer, qui s'étaient considérablement accrus. Il s'ensuivit une violente polémique entre les ennemis et les défenseurs du magnétisme. Ceux-ci prétendirent que les commissaires étaient de mauvais foi, et Mesmer protesta solennellement contre toutes les expériences faites chez Deslon, déclarant que lui seul était possesseur du secret, ou n'avait pu suivre exactement sa méthode.

Malgré l'Académie et la Faculté, les baquets continuaient d'être en faveur, lorsque plusieurs incidents les frappèrent de discrédit ; la femme d'un membre de l'Académie mourut dans les mains de Mesmer, et la marquise de Fleury, que le magnétiseur traitait pour une faiblesse de la vue, en sortit complètement aveugle.

Sur ces entrefaites, parut une brochure intitulée : *Des abus auxquels le mesmérisme a donné lieu*. Quelques jours après cette publication, le lieutenant-général de police alla trouver Deslon et lui adressa plusieurs questions embarrassantes sur le magnétisme dans ses rapports avec l'amour. Enfin, le *Colosse aux pieds d'argile* compléta la déconfiture du mesmérisme. On démontrait dans cet ouvrage toute la vanité de la doctrine de Mesmer ; on y faisait le parallèle très frappant des convulsions du baquet avec celles qui avaient eu lieu sur le tonbeau du diacre Paris, ou tout n'était qu'imagination et comédie.

Ces écrits n'antantèrent point le magnétisme, mais ils en changèrent la théorie et les procédés. Les partisans du magnétisme comprirent que l'appareil du baquet était inutile, et qu'ils pouvaient opérer plus simplement. Il se forma un schisme parmi eux ; les uns admirant, à l'exemple d'Antoine de Jussieu, une fluide réel émanant du corps humain ; les autres ne virent dans les effets magnétiques, en général, que des phénomènes produits par une surexcitation cérébrale.

Alors l'astre de Mesmer avait pâli, les faibles leurs qu'il jetait encore devaient bientôt s'éteindre. La mode des baquets passa comme passe toute mode, et l'inventeur du magnétisme animal quitta la France pour n'y plus rentrer.

Un des disciples de Mesmer, le marquis de Puységur, avait maintes fois remarqué que parmi les crises du baquet, plusieurs étaient pris d'un sommeil somnambulique. Il eut l'idée d'adresser la parole à un de ces dormeurs, et en reçut une réponse. Une série d'expériences semblables ne laissèrent plus aucun doute dans l'esprit de M. de Puységur sur la lucidité de certains somnambules. Des lors le magnétisme changea complètement de face, et les gestes, les frictions, les passes, etc., pour provoquer le somnambulisme, furent substitués au baquet mesmérien.

Le marquis de Puységur se passionna pour le magnétisme ; sa fortune et sa position lui fournirent les moyens de se livrer aux expériences qu'exigeait un art encore dans ses langages. Il se retira à sa terre du Busancy, où il prétendit opérer des prodiges. Non-seulement il somnambulisa hommes, femmes et enfants par la puissance émissive de ses regards et de ses doigts, mais il eut la fantaisie de magnétiser des objets inanimés, entre autres un gigantesque ormeau autour duquel venait danser les villageois. Les écrits du marquis assurent que toutes les personnes qui venaient s'asseoir sous cet ormeau s'endormaient et répondaient aux questions qu'il leur adressait.

Le bruit de la nouvelle découverte du seigneur de Busancy se propagea rapidement en Europe. De tous côtés il se forma des sociétés magnétiques, mais surtout en Allemagne, où l'on en compta plus de trois cents. Les officiers eux-mêmes, pour occuper les loisirs de garnison, magnétisaient leurs soldats ; on rencontrait des régiments magnétisés. Les différents sociétés secrètes des swedenborgistes, des oswaldistes, des gréatralistes, des martinistes, etc., s'emparèrent du magnétisme pour aider à leurs miracles, et dès lors le magnétisme menaça d'invalier le monde.

En Allemagne, en Prusse particulièrement, le magnétisme compta d'éminents prosélytes ; des savants tels que Sprengel, Kluge, Treviranus, Wienheid, Hufeland tentèrent d'en régulariser les études. Les roi de Prusse fit aussi beaucoup pour retirer le magnétisme des mains du charlatanisme, qui s'en était emparé, en rendant une ordonnance qui défendait la pratique du magnétisme à toute personne étrangère à la médecine. A la suite de cette ordonnance, on ouvrit à Berlin une clinique magnétique de cent lits pour les malades qui désiraient subir ce mode de traitement et exercer les cures aux différentes pratiques de cet art.

En France, les grandes affaires de la révolution et de l'empire ne permirent guère de s'occuper de magnétisme animal ; le magnétisme d'alors c'était la liberté, c'était la gloire, et ce ne fut que sous la restauration qu'on reprit activement les études mesmériennes. Dès 1819, plusieurs écrits parurent sur le magnétisme puységurien, et notamment ceux de MM. Deleuse, Virey, d'Hénin, Cuvilliers, etc. M. Deleuse, professeur au musée d'histoire naturelle, élève et ami de M. Jussieu, fit ainsi sa profession de foi :

« Je crois à une émanation de moi-même parce que ses effets se produisent sans que je touche le sujet que je magnétise, et que rien ne produit rien. J'ignore la nature de cette émanation, je ne sais à quelle distance elle peut s'étendre, mais je sais qu'elle est lancée et dirigée par ma volonté, car lorsque je cesse de vouloir, elle n'agit plus. »

Du reste, le célèbre la Place avait déjà dit, dans sa Théorie du calcul des probabilités :

« Les phénomènes singuliers qui résultent de l'extrême sensibilité des nerfs chez quelques individus ont donné naissance à diverses opinions sur l'existence d'un nouvel agent que l'on a nommé *magnétisme animal*. Il est naturel de penser que l'action de ces causes est très faible et peut être facilement troublée par un grand nombre de circonstances accidentelles. Ainsi, de ce que, dans plusieurs cas, elle ne s'est point manifestée, on ne doit pas conclure qu'elle n'existe jamais. Nous sommes si éloignés de connaître tous les agents de la nature et leurs divers modes d'action, qu'il serait peu philosophique de nier l'existence de ces phénomènes uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances. »

En 1825, le docteur Foissac proposait à l'Académie de médecine une science magnétique afin que cette compagnie pût rendre compte des phénomènes extraordinaires dont elle serait

témoin. Après de longs débats, l'Académie accepta la proposition et nomma en 1826 une commission composée de MM. Husson, Bard, Bourdois de la Motte, Guenault de Mussy, Marc, Tillaye, Fouquier, Double et Magendie.

Les commissaires commencèrent aussitôt leurs études et les poursuivirent jusqu'en 1831, époque à laquelle M. Husson fut chargé de recenser les travaux de la commission dans un rapport en faveur du magnétisme, et dont nous ne citerons que les deux derniers paragraphes : « Considéré comme agent de phénomènes physiologiques ou comme moyen thérapeutique, le magnétisme devrait trouver sa place dans le cadre des connaissances médicales ; et par conséquent les médecins seuls devraient en faire ou en surveiller l'emploi, ainsi que ce qu'ils se pratique dans les pays du Nord. La commission n'a pu vérifier, parce qu'elle n'a pas eu l'occasion, d'autres facultés que les magnétiseurs avaient annoncé exister chez les somnambules ; mais elle a recueilli et communiqué des faits assez importants pour qu'elle pense que l'Académie devrait encourager les recherches sur le magnétisme, comme une branche très curieuse de physiologie et d'histoire naturelle. »

Cette même année, il parut un ouvrage du docteur Bertrant, intitulé *Du Magnétisme Animal en France*, ouvrage consciencieux et remarquable, qui fit une certaine impression.

En 1837, l'Académie de médecine organisa une nouvelle commission pour examiner une somnambule dirigée par le docteur Berna. Ce médecin s'était engagé à faire devant la commission les expériences suivantes :—insensibilité complète d'un membre provoquée par le magnétisme ;—restitution par la volonté de la sensibilité à ce membre ;—obéissance à l'ordre mental de perdre le mouvement ;—obéissance à l'ordre mental de cesser de répondre au milieu d'une conversation.

Les expériences furent faites et ne satisfirent point la commission ; M. Berna éprouva un échec et l'attribua à un concours de circonstances opposées à l'influence magnétique.

A la suite de cette séance, le docteur Burdin, pour mettre fin à toutes les incertitudes sur le magnétisme, proposa un prix de trois mille francs à la somnambule qui lirait sans le secours de ses yeux, ou qui offrirait ce qu'on appelle la transposition des sens.

Aussitôt que la publicité eut annoncé le prix Burdin et les conditions requises pour l'obtenir il se présenta six prétendants dont les noms suivent :

- 1° M. Biermann, médecin à la cour de Hanovre ;
- 2° M. Hublier, médecin de l'hôpital de Provins ;
- 3° le docteur Bergeron ;
- 4° M. Ricard, magnétiseur à Berdeaux, non médecin ;
- 5° M. Despine, médecin inspecteur des eaux d'Aix, en Savoie ;
- 6° Le docteur Pigeaire, dont la somnambule avait étonné la ville de Montpellier, et qui se recommandait en outre par des procès-verbaux très approbatifs de M. Lortat, doyen de la faculté de Montpellier.

De tous ces concurrents, aucun, d'après l'Académie ne satisfait aux épreuves exigées, et le prix Burdin reste encore à donner.

De 1840 à nos jours, une foule de brochures sur le magnétisme, une multitude de magnétiseurs et de magnétisés ont essayé de se produire. Devant ces écrits et les phénomènes extraordinaires offerts chaque jour par les somnambules, les professeurs de la faculté de Paris ont été forcés d'avouer que le magnétisme présentait plusieurs phénomènes généraux du ressort de la physiologie ; que sous ce rapport, il rentrait dans le domaine de la science et méritait d'être étudié.

Plusieurs médecins français ont tenté d'appliquer le magnétisme au traitement de certaines maladies ; malheureusement, le nombre de médecins qui se servent du magnétisme comme moyen curatif est infiniment petit comparativement à celui des personnes étrangères à l'art de guérir qui en font un objet de spéculation.

Mais les scandales du charlatanisme ne sauraient détruire l'existence du magnétisme. Condamné plusieurs fois, mais jamais sans appel ; admis et proclamé à diverses reprises, mais jamais avec une démonstration suffisante, voilà plus de soixante ans qu'il vit parmi nous. Il éprouve, il est vrai, de longues remissions de zèle et d'intérêt ; mais bientôt il se ranime par de vives recrudescences de curiosité. Cette existence déjà inouïe, per un temps où les choses vivent si peu, n'est pas le fait d'une erreur grossière ; le jour arrivera sans doute où la science l'adoptera tout à fait, après l'avoir purifié de toutes les erreurs qui l'obscurcissent encore.

A. DENAY.

CHLOROFORME.

Propriétés du chloroforme découvertes par M. Flourens et non par M. Simpson.—Bulvernes chloroformiques.—Sage réflexion de M. Marchal de Calvi à propos du chloroforme.—Expériences de M. Jobert de Lamballe.—Avantages du chloroforme sur l'éther.

Nos lecteurs ont déjà eu l'occasion de remarquer que nous ne sommes pas de ceux qui crient à la merveille et qui s'évertuent à parler les premiers, sans trop avoir ce qu'ils disent, dès qu'une découverte commence à poindre à l'horizon scientifique ; une telle manière de procéder, conduit d'ailleurs nécessairement à l'absurde. Hippocrate aurait renié ces esprits ardeurs, inquiets, tourmentés sans cesse du besoin de produire et qui substituent sans façon le raisonnement à l'observation et l'imagination à l'expérience.—L'observation, l'expérience et la raison, voilà les seuls guides qui conduisent au progrès ; hors de cette trinité, la science est morte. Ces réflexions nous sont inspirées par les historiettes plus ou moins ridicules que se sont empressés d'attribuer au chloroforme des personnes qui ne connaissent pas même de nom cette substance avant le jour où sa vertu fut proclamée.—Quant à nous, suivant nos vieilles habitudes, nous avons voulu voir, examiner, comparer, avant de nous former une opinion, et nous sommes charmés de dire à nos lecteurs : oui, le chloroforme prévient la douleur dans les opérations ; parlons donc du chloroforme.

Et d'abord à qui revient l'honneur de la découverte ?—Suivant les uns, c'est devant le hasard, suivant les autres, c'est devant M. Simpson, d'Edimbourg, qu'il convient de s'incliner. Un tel langage ne fait honneur ni au patriotisme ni au savoir de ceux qui le tiennent. En effet, un Français, M. Flourens a le premier essayé le chloroforme, et cela plusieurs mois avant M. Simpson.—Dans la séance du 8 mars 1847, M. Flourens, en rendant compte à l'Académie des sciences, des expériences qu'il avait faites sur l'éthérisation, a raconté qu'il avait été conduit à essayer un corps ayant avec les éthers quelque analogie de composition ; ce corps c'était le chloroforme ou perchlorure de fornyle. Trois animaux chloroformisés par M. Flourens avaient été endormis, l'un en six, les deux autres en quatre minutes.—Le hasard est donc étranger à l'affaire ; dire que M. Simpson a été étonné de l'action produite sur lui et sur ses élèves à l'aide du chloroforme, ce serait un grave reproche, car dans ce cas M. Simpson aurait négligé de se tenir au courant de la science.

On a avancé aussi à tort que quelques gouttes de chloroforme, répandues sur un mouchoir, suffisent pour produire l'insensibilité, et l'on a fait de cette substance un épouvantail.—Mais c'est affreux ! nous serions à la merci du premier scélérat venu !—mais que de crimes, que d'horreurs vont se commettre et d'autres balivernes.—Ces encore qui ont parlé ainsi n'avaient nulle idée du chloroforme.—Il agit en réalité, avec une promptitude, beaucoup plus vite que l'éther, mais il est essentiel de le respirer à l'aide d'un appareil, à moins de s'exposer à avoir le nez et les lèvres brûlés, accidents qui ont eu lieu lors des premières expériences que l'on faisait au moyen d'un éponge imbibée de ce liquide.

On a dit aussi—Et qu'on n'a-t-on pas dit ? que les malades s'endormaient avec calme, et que le nouveau liquide était d'une saveur beaucoup plus agréable que l'éther.—Le prétendu calme consiste dans un ronflement des plus sonores, qui s'est manifesté chez tous les malades. Quant à la saveur plus agréable que celle de l'éther, cela se conçoit ; rien n'était plus désagréable que cette dernière substance ; son successeur n'est pas de l'ambrosie, tant s'en faut ! mais du moins la saveur douceâtre que l'on éprouve en le respirant est des plus supportables.

Notre ami confrère, M. Marchal de Calvi, dans un article très intéressant qu'a publié le *Constitutionnel*, s'oppose à l'emploi du chloroforme chez les femmes qui vont être mères. L'opinion de M. Marchal de Calvi est ou ne peut plus sage ; en pareil cas l'insensibilité devrait plus d'une fois à la mort, en déterminant des accidents qu'il est inutile d'exposer ainsi, mais que comprendront parfaitement tous les praticiens. Du reste nous partageons aussi les idées de notre confrère relativement à la maternité et nous sommes persuadés que les souffrances de la mère sont pour quelque chose dans la tendresse maternelle ; on aime d'autant plus les enfants, qu'on les a payés—si je puis me servir de cette expression—par plus de soin, de peine et de tourments.

De nombreuses applications du nouveau liquide ont été faites dans les hôpitaux de Paris depuis trois semaines. En premier lieu je dois placer les essais du célèbre chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis, M. Jobert de Lamballe. Le succès complet s'est constamment manifesté, il en a été de même des épreuves tentées plus tard par les autres chirurgiens.

En somme, les faits sont si nombreux aujourd'hui pour que nous puissions nous permettre d'établir quelques conclusions.—L'éther est remplacé par le chloroforme avec le plus grand avantage, 1o. parce que l'action de ce dernier

est beaucoup plus prompte ; 2o. parce qu'il détermine toujours l'insensibilité tandis que souvent l'éther n'avait aucun effet ou même exaspérait la douleur ; 3o. parce que l'engourdissement se dissipe aisément ; 4o. enfin parce qu'on n'a point constaté qu'il eût comme son prédécesseur des résultats médiats funestes.—Aussi acceptons-nous avec bonheur la découverte des propriétés chloroformiques, tandis que nous nous sommes élevés avec énergie contre l'enthousiasme éthérique.

Mais ni cet engouement général pour le chloroforme, ni les résultats vraiment remarquables qu'il a donnés dans un grand nombre de cas, ne doivent faire perdre de vue les inconvénients qui peuvent, dans certaines circonstances, résulter de son emploi. Les expériences physiologiques sur les animaux vivants démontrent toutes que la chloroforme produit dans l'économie des phénomènes d'asphyxie, et ce sont là surtout les faits qu'il est du devoir de la presse de signaler. Plusieurs communications intéressantes, particulièrement à ce point de vue, ont été depuis quinze jours adressées aux Académies ; nous signalerons, entre autres, celle de M. Amussat et celle de MM. Sandras et Chatin. Des expériences qu'il a faites sur les animaux vivants et des faits observés sur l'homme M. Amussat conclut que l'insensibilité déterminée par le chloroforme arrive plus promptement en général que par l'éther ; mais que ses effets sont les mêmes sur le sang artériel qui devient brun et se rapproche de la couleur et de l'aspect du sang veineux, ainsi qu'il l'avait constaté si souvent avec l'éther ; M. Amussat pense donc, en définitive, que le chloroforme est en même temps un agent merveilleux et terrible, ainsi que l'a dit si judicieusement M. Flourens à l'occasion de l'éther, et que ces deux agents doivent être employés avec circonspection par les chirurgiens.

De leur côté, MM. Sandras et Chatin ont constaté :

- 1o Qu'un chien peut perdre toute sensibilité au bout d'une minute ; qu'il la perd habituellement au bout de quatre ou cinq minutes ;—2o qu'il conserve l'intelligence et le mouvement autant que la nature le comporte, pendant douze ou quinze minutes ;—3o qu'un peu avant la période asphyxique, il est tourmenté de rêves, de délire, autant qu'on peut en juger par ses cris et ses gestes ;—4o que ces rêves sont suivis de quelques convulsions ;—5o que l'asphyxie vient après ;—6o que la carotide, découverte après que la sensibilité est éteinte, paraît très-floccée en couleur ;—7o qu'elle fournit néanmoins un sang rouge, rutilant et très-coagulable ;—8o que le sang ne devient noir que quand l'asphyxie commence ;—9o qu'un chien amené à cet état peu encore très-bien être ramené à la vie par la suspension de l'expérience, des affusions froides sur la tête, l'application et la fraîcheur de l'air ambiant ;—10o que les rêves et les convulsions viennent d'autant plus sûrement que l'inhalaçon du chloroforme est moins parfaite.

Ces observations méritent assurément qu'on les prenne en sérieuse considération, et l'on ne saurait trop féliciter de leur prudence et de leur zèle les hommes qui, en se livrant à des expériences longues et pénibles, parviennent à jeter quelque lumière dans les questions qui intéressent à un si haut point l'humanité, mais qu'un enthousiasme inconsidéré, et par suite des revers inattendus, ne tarderont pas à précipiter et peut-être à faire tomber dans l'oubli.

DR. MAGNE.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

GRANDE-BRETAGNE.—Le parlement s'est ajourné au 3 février, comme nous l'avions annoncé, après une première lecture, dans les communes, du bill de lord John Russell, sur l'émancipation des juifs. Le principe en a été admis le 17, à la suite d'une vive discussion où lord Russell et M. d'Irland ont brillé par de beaux mouvements d'éloquence en faveur de la tolérance religieuse ; voir Robert Inglis et lord Ashley, par l'étalage des préjugés les plus gothiques. Une chose remarquable est l'attitude prise dans ce débat par lord George Bentinck. Il s'est nettement séparé des Tories, sur cette question du moins. Lord Brougham, dans la haute chambre, M. Wortley, dans les communes, ont annoncé des motions sur l'urgence de certaines réformes judiciaires, entre autres la création d'accusateurs publics pour les affaires criminelles.

SUISSE.—Une véritable régénération politique continue à s'opérer dans les sept cantons qu'une intrigue avait réussi à séparer momentanément de la majorité. Les institutions qui, dans les pays de Schwytz, Unterwald, Uri, Zoug, lieraient le pouvoir à une oligarchie ignorante et tyrannique, s'écroulent au souffle de l'opinion. Éclairés par les derniers événements, les Landsgemeinde (assemblées populaires) qu'on prétendait si dévouées à la cause du Sonderbund ont elles-mêmes voté partout la promptie réunion de constituantes chargées de réviser des lois surannées. A Lucerne, à Fribourg, dans le Valais, les grands conseils se sont réunis, et leurs suf-